

Conférence

L'action du Comité international de la Croix-Rouge en Ukraine

Intervenant :

Alain Aeschlimann,
chef de la délégation
du Comité international
de la Croix-Rouge en Ukraine

Jeudi 28 mars 2019
de 18h30 à 19h30

Amphi 3
Inalco

65 rue des Grands Moulins
75013 Paris



Portrait: Alain Aeschlimann. © ICRC

Organisateurs :

Iryna Dmytrychyn
Etienne Boisserie

Contacts :

idmytrychyn@noos.fr
etienne.boisserie@inalco.fr



Depuis le déclenchement du conflit ukrainien en 2014, le CICR a renforcé sa présence dans le pays afin de contribuer, en collaboration avec la Société de la Croix-Rouge d'Ukraine (*Товариство Червоного Хреста України*), à protéger et aider la population du Donbass. Doté de bureaux locaux de part et d'autre de la ligne de contact (à Luhans'k et Donetsk), il s'emploie à subvenir aux besoins urgents des habitants en leur fournissant des secours de première nécessité, des articles médicaux et d'autres services essentiels, et en aidant les membres de familles dispersées à rétablir le contact.

Alain Aeschlimann est un juriste suisse qui travaille au Comité International de la Croix-Rouge (CICR) depuis 1987.

Depuis avril 2015, il est à la tête de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Kyiv. Sa mission s'achève en mars 2019.

Il a été directeur-adjoint de la Division Détention, puis directeur de la Division de l'Agence centrale de recherches et des activités de protection (*Central Tracing Agency and Protection Division*) du CICR en 2003 et coordinateur des Conseillers juridiques aux opérations (*Legal Advisers to the Operations*) au siège du Comité international. Il a également dirigé les opérations pour l'Asie orientale, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique à partir de 2008, effectué plusieurs missions de longue durée en Irak, en Angola et au Pérou et dirigé plusieurs délégations du Comité international de la Croix-Rouge en Irak, en Israël, dans les territoires autonomes palestiniens et en Éthiopie.

Il est l'auteur de plusieurs études, notamment "Reflections on dissemination operation in Burundi – Declaration for standards of Humanitarian Conduct: Appeal for a minimum of Humanity in situation of international violence", *International Review of the Red Cross (IRRC)*, août 1997), "Protection of detainees : ICRC Action behind bars" (*IRRC*, mars 2005) et "Protection of IDPs : An ICRC View" (*Forced Migration review (FMR)*, octobre 2005). Il a récemment publié "Protection : The International Committee of the Red Cross Experience", in Michael O'Flaherty (dir.), *The Human Rights Field Operation : Law, Theory and Practice*, Ashgate, 2017.